

Vous êtes convoqué.e à l'épreuve du module santé du 1er semestre selon le déroulement ci-après :

Module	Date	Heure de convocation	Début épreuve	Durée épreuve	Fin épreuve	Avec aménagement					
						Durée 1/6 temps	Fin 1/6 temps	Durée 1/4 temps	Fin 1/4 temps	Durée 1/3 temps	Fin 1/3 temps
Module 3 santé	Vendredi 12 décembre 2025	14h15	15h00	1h30	16h30	+ 15mn	16h45	+ 22mn30s	16h52mn30s	+ 30mn	17h00

LIEU D'EXAMEN : Site Portalis, bâtiment A, 50 avenue Jean Portalis à Tours (quartier des Deux Lions, arrêt de Tram et bus 5, Fac 2 Lions) - AMPHIS : A, B, C et salle A003 (vous référer au listing de placement)

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES AMPHIS :

Dans les amphis, les étudiants sont répartis en zones (A, B ou C) et chaque zone est numérotée (A1, A2...).

Une étiquette avec vos nom/prénom vous indiquera votre emplacement et l'épreuve à passer.

Les étudiants ESH (Etudiants en Situation de Handicap) composeront en salle A003.

MATERIEL AUTORISE :

Un ou plusieurs stylos personnels -noir de préférence ou bleu foncé- (pas de feutre) pour remplir votre copie et émarger (fluos autorisés)

Sont interdits : téléphone, montre et montre connectée, écouteurs, calculatrices, bouchons d'oreilles et tout document personnel.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Vous rendre à l'entrée de l'amphithéâtre dans lequel vous composez.

Présenter votre carte étudiante ou votre pièce d'identité au surveillant de votre zone.

A noter que pièce d'identité = carte étudiante, carte d'identité, permis, passeport. Il ne sera pas accepté de pièce d'identité sur les téléphones.

Votre pièce d'identité devra être posée à côté de votre étiquette de placement.

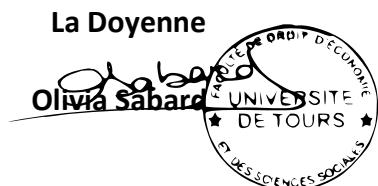
Déposer vos sacs fermés et vêtements à l'entrée de l'amphithéâtre. Il ne sera pas possible de reprendre vos affaires avant la fin de l'épreuve.

Ne conserver que le matériel autorisé pour l'épreuve.

Une fois la porte de l'amphithéâtre franchie, aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

PENDANT L'EXAMEN : Vous pouvez boire et vous restaurer légèrement. Vous devrez jeter les déchets en sortant de votre zone de composition à l'issue de l'épreuve.

La Doyenne



Olivia Sabard

